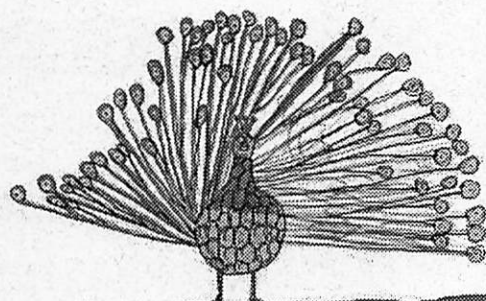
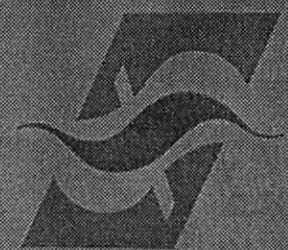


**Un des plus beaux ramage,  
mais avec  
quelques plumes  
en moins p.3**



**BIENVENUE**



MUNICIPALITÉ DE

**Saint-  
François**

DE LA RIVIÈRE DU-SUD

FONDÉE EN 1729



**L'ÉCHO  
DE SAINT-FRANÇOIS**

C.P. 128  
Saint-François (Québec) — GOR 3A0  
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

**V E U I L L E Z   N O T E R**

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

**ADMINISTRATEURS**

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659

**DIRECTEURS**

Jean-Yves Lamonde	259-2433
Jean Gendron	259-2213

**Publicité**

Réjean Cloutier

**Petites annonces**

Laurence Hallé

**Maquette et mise en page**

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

**Photo montage première page**

Raynald Laflamme

**Traitement de l'information textuelle**

Nicole Bérubé

**Correction**

Nicole Couture

**Assemblage**

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

**Abonnement**

Jean Gendron

**Recrutement et membership**

Jean-Yves Lamonde

**Impression**

Les Impressions Credo, Saint-François

*Journal* réalisé *bénévolement*  
**SEF** *communautaire*

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

**TARIFS PUBLICITAIRES**

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	
<b>ABONNEMENT</b>		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

**N<sup>os</sup> de téléphone importants**

Ambulance ----- 911  
CLSC Antoine-Rivard ----- 248-2572  
Feu ----- 911  
Municipalité ----- 259-7228  
Centre anti-poison du Québec ----- 1-800-463-5060  
Tel-Jeunes ----- 1-800-263-2266

**AMECO** Association des  
médias écrits  
communautaires  
du Québec



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



## SOMMAIRE

<i>Diane Lavallée à la Journée des femmes</i> .....	4
<i>Un nouveau sommet pour la SCA de la Rivière-du-Sud</i> ...	5
<i>Entente de protection incendie</i> .....	6-7
<i>Message aux abonnés de la bibliothèque</i> .....	7
<i>Du nouveau au conseil de fabrique</i> .....	7
<i>Lettre ouverte aux femmes de 50 à 69 ans</i> .....	8
<i>Nouvelle gestion aux Loisirs</i> .....	9
<i>Formation RCR</i> .....	9
<i>Lettre ouverte de notre député provincial</i> .....	10-11
<i>Cercle des fermières</i> .....	11
<i>Pastorale</i> .....	12, 14
<i>La Francolière</i> .....	16-17
<i>La bibliothèque recherche des livres</i> .....	17
<i>Inscription au baseball</i> .....	18
<i>Bien déjeuner: une bonne habitude...</i> .....	19
<i>Les Petits Débrouillards</i> .....	20
<i>Cassy, la bédé</i> .....	21
<i>Au fil des jours</i> .....	22
<i>L'Écho municipal</i> .....	23-30
<i>Les petites annonces</i> .....	31

## Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud Un des plus beaux ramage, mais des plumes en moins

par Raynald Laflamme


**Pôle** industriel dynamique, agriculture florissante, patrimoine bâti reconnu, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, malgré les couleurs vives de son plumage, n'est pas à l'abri des problèmes que vivent les petites municipalités en région. Ainsi, la population a chuté de 11% depuis 1976 pour se fixer à 1604 habitants en 2001 et ce malgré le deuxième meilleur taux d'emploi sur le territoire de la MRC de Montmagny, juste derrière Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Malgré les nombreux emplois qu'elle offre sur son territoire, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne parvient pas à retenir sa population, mais juste à freiner cette descente avec un dénombrement en 2004 de 97 enfants âgés entre 0-5 ans.

Cette statistique, comme d'autres touchant le revenu annuel moyen des ménages (39 637 \$), a été livrée à la trentaine de personnes qui ont participé, le 17 février dernier, à l'exercice de vision stratégique sur l'avenir de la municipalité. L'exercice de consultation publique tenue par le Centre local de développement de la MRC de Montmagny dans le cadre de l'entente sur le Pacte rural signé par la MRC de Montmagny avec le gouvernement du Québec était le dernier à se tenir dans les 14 municipalités de la MRC.


Un exercice de vision d'avenir a permis aux participants d'identifier plus d'une centaine d'idées propices à rendre la municipalité plus dynamique et intéressante.

Suite à la page 4

## MARS




**S.C.A RIVIÈRE-DU-SUD**



Les travaux aux champs s'en viennent à grand pas, venez faire vos achats.


Venez consulter nos représentants :



Steve Essiembre  
Dominique Buteau  
Sébastien Moffet

→

(418) 259-7715



Oubliez pas la  
Porte Ouverte  
au mois d'avril !



## Un des plus beaux ramage, ...

Suite de la page 3

Les préoccupations suivantes se sont dégagées de l'exercice :

- \* un réseau de piste cyclable à aménager;
- \* des gestes environnementaux à poser;
- \* des jeunes à occuper par le sport;
- \* des loisirs plus familiaux à structurer;
- \* du développement domiciliaire à mettre en place.

Toutes les idées émises lors de cette soirée feront l'objet d'un rapport qui sera disponible d'ici la mi-mars. Il s'agit d'un document de travail à partir duquel un comité de neuf personnes se sont engagées à poser les premiers jalons des actions que la Municipalité devra entamer dans le futur afin d'éviter une déstructuration de son territoire.

## Diane Lavallée, conférencière à la Journée internationale des femmes

L'AFEAS de Montmagny

vous invite à un souper-conférence le vendredi 5 mars 2004, au Centre sportif le Bûcheron de Montmagny, à compter de 17h30, sous la présidence d'honneur de madame Ginette Massé, directrice générale de la Corporation de Développement communautaire de Montmagny-L'Islet.



La conférencière invitée sera madame Diane Lavallée, présidente du Conseil du Statut de la Femme. Les cartes sont en vente auprès des membres AFEAS, dont madame Suzanne R. Paradis (248-9350), dans les Pharmacies Uniprix de Montmagny, à la Librairie Livres en tête et chez Alimentation Inter-Marché de Cap-Saint-Ignace. Bienvenue à toutes.

Source: Diane Bélanger, conseillère

Pour un choix des plus variés, lors de l'achat de vos outils  
de jardinage et déneigement, offrez vous les

**MEILLEURES  
DE L'INDUSTRIE  
MARQUES**

Canada **CARANT**

**AMES**

**TRUE TEMPER**



**SPEAR & JACKSON**

**WOODINGS**

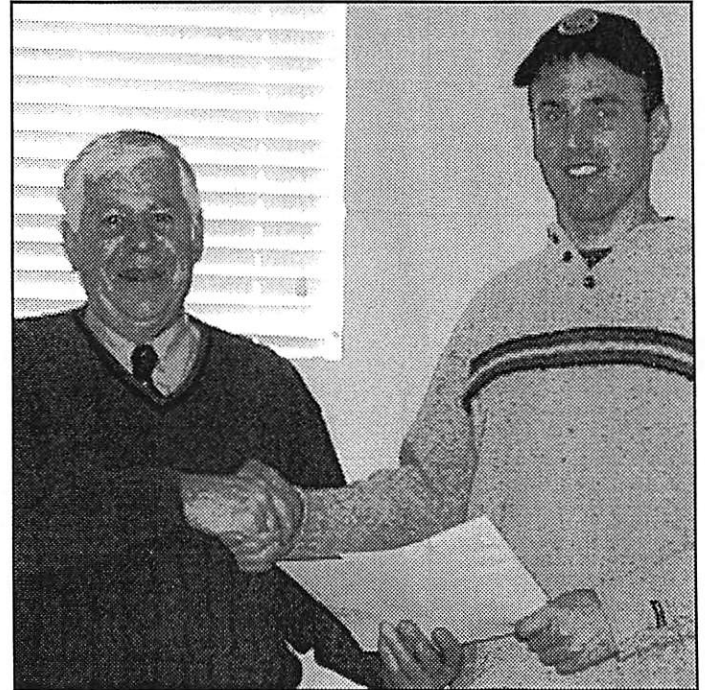


## Un nouveau sommet pour la S.C.A. de la Rivière-du-Sud

C'est le 13 février dernier que la 69e assemblée annuelle de la Société Coopérative Agricole de la Rivière-du-Sud a eu lieu, au Centre des Loisirs de Saint-François. Une bonne nouvelle attendait les membres de la coopérative alors qu'une ristourne s'élevant à 100 41 \$, un sommet depuis ses débuts, a été dévoilée.

Cette ristourne revêt un caractère encore plus particulier du fait qu'elle sera remise entièrement en argent comptant. Le chiffre d'affaires de la S.C.A. de la Rivière-du-Sud a aussi atteint un niveau sans précédent en 2004 alors qu'il s'est établi à 7,9 millions de dollars.

Les jeunes producteurs de la Relève agricole régionale ont également été récompensés. En effet, huit d'entre eux ont reçu un soutien financier de 500 \$ dans leur démarche de transfert de ferme. En terminant, notons que la S.C.A. de la Rivière-du-Sud possède maintenant 268 membres,



Arthur Lacroix, membre du conseil d'administration, remet un chèque de 500 \$ à Simon Lacroix, producteur agricole.

dont 151 font partie des municipalités de Saint-Pierre, Montmagny, Saint-François et Berthier-sur-Mer.

**ENTRETIEN MÉNAGER**

**D**

**PAQUET**

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL  
- INDUSTRIEL -

LAVAGE DE TAPIS  
MURS & STORES

DÉCAPAGE & GIRAGE DE PLANCHER  
PRODUITS D'ENTRETIEN  
ETC...

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS  
MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0

TEL.: (418) 259-2559 Fax: (418) 259-2342

### Desjardins au cœur de la coopération

Le 27 octobre dernier, le directeur général de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, M. Christian Fournier, remettait à M. Michel Talbot, curé des paroisses de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, deux chèques au montant total de 6 000 \$.

Les fabriques de Saint-Pierre et de Saint-François se voyaient remettre, respectivement à chacune, un montant de 3 000 \$. La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, la seule institution financière du milieu, démontre encore une fois son implication au niveau social et communautaire.

Ceci n'est pas une institution financière comme les autres, c'est votre coopérative qui appartient aux gens du milieu.

**RESTAURANT**

**L'ARRÊT**

**Stop**

Autoroute 20      Sortie 364  
Berthier-sur-Mer/St-François  
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
- Pizza
- Mini-dépanneur   ➤ Loto-Québec   ➤ Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 50 personnes



## Entente de protection incendie entre Saint-François et Saint-Pierre

La municipalité de Saint-François signait l'autonne dernier, avec la municipalité de St-Pierre, une entente de protection incendie. Cette entente est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

Afin de garder le territoire de St-François protégé pendant une intervention à Saint-Pierre, nous avons conclu des ententes avec les municipalités de Saint-Raphaël, Saint-Vallier et Berthier-sur-Mer, pour qu'ils interviennent à Saint-François. De même, nous avons conclu une entente avec la ville de Montmagny afin qu'il puisse intervenir advenant un appel à St-Pierre alors que nous serions occupés sur une intervention à Saint-François.

Nous avons également procédé à l'embauche de nouveaux pompiers pour compléter nos effectifs et nous permettre d'atteindre les objectifs du ministère de la Sécurité publique quant aux effectifs minimaux pour intervenir lors d'incendie. Ainsi, six pompiers de Saint-Pierre ont été intégrés aux pompiers de Saint-François. Nous avons accueilli aussi deux nouveaux pompiers résidents de Saint-François, soit MM. Michel Boissonneault et Pierre-Luc Émond. Le Service incendie de St-François compte donc maintenant 21 pompiers.

Sur les 21 pompiers, 11 ont complété leur formation en sécurité incendie et sont titulaire du certificat Pompier 1, de l'École Nationale des Pompiers du Québec, l'équivalent de 375 heures de formation. Nous avons également 4 pompiers ayant complété la formation Officier 1 de l'E.N.P.Q. soit 150 heures de formation complémentaire. Depuis janvier dernier, 6 pompiers ont suivi à Montmagny une formation de 15 heures sur la santé sécurité au travail. Quatre pompiers ont complété le module 2 Notions relatif à l'extinction incendie à la caserne de St-François et de St-Vallier, un cours de 45 heures. De plus, un pompier a suivi le cours sur les appareils respiratoires, module 3 de 30 heures à Saint-Nérée, et 4 ont suivi le cours du module 4 Notions relatives aux bâtiments, une formation de 30 heures à Saint-Adalbert et Montmagny. À noter aussi l'implication de Michel Boissonneault qui, depuis son embauche, a complété les modules 1, 2 et 4 et a suivi la formation de premier répondant à Sainte-Perpétue, un cours de 45 heures.

Suite à la page 7

## Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2  
☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS  
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc  
C. d'A. Ass.



Denise Prévost  
souscriptrice

**AUTO - HABITATION - COMMERCE**

*AFI* : Un choix de confiance  
SERVICES FINANCIERS

**AUTOPRO.**  
**CARROSSERIE**

**GARANTIE NATIONALE**  
tant que vous êtes  
propriétaire  
de votre véhicule

- ➡ Service de «Frame master»
- ➡ Voitures de courtoisie
- ➡ Installation de pare-brise
- ➡ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté  
Votre satisfaction est la nôtre!*

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

**PLUS DE 42 ANS D'EXPÉRIENCE**

## Entente protection incendie...

Suite de la page 6

Tous ces cours se donnent les soirs de semaine ou les fins de semaine. Les pompiers ne sont pas rémunérés pour suivre de la formation. Seuls les frais de déplacement et les repas sont remboursés le cas échéant.

autos  
**R.C.L.**  
voitures d'occasion

Tél.: 418 • 234 • 6693  
Réf.: 418 • 259 • 2567  
Fax : 418 • 259 • 2942

6, boul. Blais O., Berthier-sur-Mer

Nous nous efforçons de vous donner la meilleure protection en sécurité incendie à laquelle vous êtes en droit de vous attendre. Si vous avez des questions concernant la prévention des incendies, je vous invite à les communiquer au bureau de la municipalité de Saint-François, il me fera plaisir de vous contacter et d'y répondre.

**Sylvain Lamonde**  
Directeur  
du Service incendie

## Message aux abonnés de la bibliothèque

À la suite de la décision de la municipalité de Saint-François, la Bibliothèque du Rocher ne sera plus affiliée avec le réseau du CRSBP (Centre régional de services aux bibliothèques publiques). Cette décision a été prise en concertation avec l'équipe de bénévoles en place en regard avec le service et l'augmentation des coûts qui nous liaient au CRSBP.

Désormais, les volumes appartiendront tous à la Bibliothèque de Saint-François et répondront mieux aux besoins de la population. Le montant qui était versé en contribution servira maintenant au roulement et à l'achat de biens pour la bibliothèque. Ces achats seront faits en fonction des besoins et des suggestions de nos abonnés (dans la boîte *Suggestions et Commentaires* au comptoir de prêt).

Cependant, pour un certain temps, les rayons vous paraîtront un peu dépouillés, mais soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre afin que cela ne vous cause trop de désagréments. La bibliothèque deviendra un service encore plus près de ses membres.

Merci de votre attention et de votre collaboration à ce grand changement.

Isabelle Collin, responsable

**BOUCHERIE**  
*Richard Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, G0R 3A0  
Tél.: (418) **259-7783**

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**

## Du nouveau au conseil de fabrique

Mme Denise Théberge Lamontagne a été nommée en janvier dernier Présidente du Conseil de Fabrique de la paroisse de Saint-François par Mgr. Clément Fecteau. Comme vous le savez, la situation de notre église change rapidement et bientôt les prêtres ne pourront remplir toutes les tâches qui leur étaient confiées autrefois. Des choix s'imposent. Les autorités diocésaines insistent donc pour que les prêtres se délestent le plus possible de toutes les charges administratives. C'est dans cette optique que nous accueillons avec joie la nomination de Mme Lamontagne comme présidente de notre Conseil de Fabrique. Dorénavant, pour toute question concernant l'administration de votre paroisse, il faudra vous référer en premier lieu aux membres de votre Conseil de Fabrique: les 6 marguilliers et votre nouvelle présidente. Je tiens à remercier sincèrement Mme Lamontagne d'avoir accepté de rendre ce service bénévole à sa communauté chrétienne et nous l'assurons tous de notre soutien et de notre encouragement.

Michel Talbot, curé

# Lettre ouverte aux femmes de 50 à 69 ans

Depuis 1998, le programme québécois de dépistage de Cancer du sein existe. Dès que vous avez 50 ans, vous recevez une lettre vous invitant à passer une mammographie de dépistage du cancer du sein.

C'est un examen gratuit, qui ne prend que quelques minutes de votre temps et qui peut vous permettre un dépistage précoce d'un cancer du sein si vous êtes du nombre de celles qui développeront un cancer du sein au cours de leur vie.

Je veux vous rappeler l'importance de passer cet examen. En 2004, ce serait un très beau cadeau à se faire et qui peut nous sauver la vie.

Pourtant, encore un trop grand nombre de femmes ne passent pas cet examen de dépistage.

De mai 1998 à décembre 2002, je vous donne le taux de participation des femmes de la MRC de Montmagny.

Municipalité	Nbre de femmes participantes	Nbre de femmes éligibles	Taux de participation
St-Just-de-Bretenières	62	96	64.6
Lac Frontière	7	23	30.4
St-Fabien-de-Panet	73	130	56.2
Ste-Lucie-de-Beaugard	30	46	65.2
Ste-Apolline-de-Patton	56	77	72.7
St-Paul-de-Montminy	69	104	66.3
Ste-Euphémie	28	40	70
Notre-Dame-du-Rosaire	37	63	58.7
Cap-St-Ignace	220	385	57.1
Montmagny	938	1571	59.7
St-Pierre	56	96	58.3
St-François	119	171	69.6
Berthier-sur-Mer	113	192	58.9
Ile-aux-Grues	16	31	51.6

Total du taux de participation de la MRC de Montmagny est de 61.4%  
 Source: SI-PQDCS, mai 1998 à décembre 2002 et fichier RAMQ décembre 2002. Produit: RRSSS de Chaudière-Appalaches, DSP (RSE-2003)

Si toutes les femmes concernées par le programme de dépistage se donnaient la main, nous pourrions ainsi augmenter les chances de survivre pour celles qui seront touchées par un cancer du sein. Ne remettez pas à plus tard quand vous recevez votre lettre car c'est peut-être vous qui êtes du nombre de celles touchées par le cancer et c'est votre vie que vous protégerez.

En 2004, soyons du nombre de celles qui répondent «oui» à l'invitation de participer au P.Q.D.C.S.

(Programme Québécois de Dépistage de Cancer du Sein).

Je demeure disponible si vous avez des interrogations.

Lorraine Lemelin, coordonnatrice  
 Solidarité Cancer du Sein  
 MRC de Montmagny-L'Islet  
 Téléphone: 249-2941

*Ferme*  
**Porasseny inc.** & Saint-François  
 Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)  
 Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.  
 Membre du groupe PorcBeq inc.  
 (compagnie génétique porcine)


Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319  
 Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

FERME HORTICOLE  
**Lajoie**

- \* Conception, réalisation et entretien paysager
- \* Centre-jardin
- \* Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier  
 Saint-Vallier Qc G0R 4J0  
 Tél.: 418 • 884 • 3124








## Une nouvelle gestion de la salle des Loisirs Saint-François

Depuis le 1er janvier 2004, à la suite du départ de madame Auclair, il n'y a plus de service de repas exécuté sur place.

Les Loisirs Saint-François vont seulement louer des locaux (grande salle, salle des Fêtes, cabane à sucre, sous-sol, etc.) Une grille de tarification a été établie par le Conseil des Loisirs. Pour toute réservation ou demande d'information vous pouvez contacter madame Dominique Marois au 259-2372 qui se fera un plaisir de vous répondre.

Si le locataire d'une salle est intéressé à offrir un repas chaud ou froid, il devra avoir recours à un traiteur qui possède un permis d'exploitant émis par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Si le locataire ne connaît pas de traiteur, madame Marois pourra lui proposer quelques noms.

Si un organisme ou qui que ce soit d'autre désire lui-même préparer le repas à partir de la cuisine des Loisirs, avec dessin de le vendre, bien l'organisme ou la personne responsable de l'événement devra avoir obligatoirement un permis d'exploitant émis par le ministère. Pour information et demande de permis: Tél.: 1-800-463-5023; courriel: DGA@arg.gouv.qc.ca.



### Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

[www.cybercat.qc.ca](http://www.cybercat.qc.ca)

téléphone: (418) 259-2616

Donc, lors d'une réservation de salle, assurez-vous d'être en mesure de fournir à la personne responsable des locations, le nom du traiteur avec son numéro de permis ou votre propre numéro de permis si vous avez décidé de préparer le repas vous-même.

Le Conseil des Loisirs  
Saint-François-de-Montmagny

## Formation en RCR et premiers soins

Dans le but de former le plus de gens possible à la RCR et aux premiers soins, le Club social des pompiers volontaires de St-François offre cette année encore une soirée de formation de base sur les techniques de Réanimation Cardio Respiratoire et des premiers soins. La soirée sera animée par un formateur accrédité par la Fondation des maladies du cœur du Québec et sera assisté par les premiers répondants.

Cette soirée ne vise pas à former des secouristes qualifiés avec carte. Elle vise plutôt à amener les participants à reconnaître les symptômes d'une personne en détresse cardio-respiratoire, de savoir réagir et de pratiquer les manœuvres de RCR si nécessaire.

La soirée d'information aura lieu à la caserne incendie de Saint-François le 10 mars 2004 de 18h30 à 21h30, pour une durée de trois heures. En cas de mauvais temps, ça sera remis au lendemain.

Nous demandons à tous ceux intéressés de bien vouloir vous inscrire en communiquant avec le bureau de la municipalité de Saint-François au 259-7228. Le nombre de participants est limité à 16. Cette soirée d'information est offerte gratuitement à tous les résidents de Saint-François et de Saint-Pierre. Nous offrirons également aux élèves de 6e année de l'école La Francolière la même formation.

Sylvain Lamonde

Pour le Club Social des Pompiers Volontaires de St-François

**MONTMAGNYVW.COM**

VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT

DIRECTEUR DES VENTES

Sophie MERCIER

REPRÉSENTANTE

TÉL.: 418 • 248 • 0057



Fax: 418 • 248 • 2959

160, boul. Taché OUEST, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5



À Mme Ginette Massé, directrice générale de la Corporation de développement communautaire de Montmagny-L'Islet et à tous les intervenants impliqués dans l'action communautaire.

J'ai pris connaissance de votre lettre ouverte publiée récemment dans les journaux communautaires du comté. J'ai constaté votre inquiétude concernant la place du secteur communautaire et de l'économie sociale au sein de notre gouvernement. Il est vrai qu'un changement de gouvernance peut apporter de l'incertitude et il est justifié de votre part de se questionner sur ce que vous réservera l'avenir. Ceci démontre bien votre engagement.

J'aimerais vous dire qu'à titre de citoyen et de député de Montmagny-L'Islet, je suis conscient de l'apport essentiel des organismes communautaires pour notre collectivité. Depuis mon entrée en poste, je suis à l'écoute constamment des besoins des organismes communautaires en travaillant fort, avec la collaboration de tout mon personnel, sur des dossiers importants pour la région. À titre d'exemple, l'organisme L'Arc-en-Ciel annonçait cette semaine la réalisation d'une Maison adaptée sécurisée pour personnes vivant avec des limitations qui permettra aux

parents de personnes handicapées de prendre un temps de repos l'esprit tranquille. Par ailleurs, mon personnel et moi-même travaillons de très près actuellement avec l'organisme le Trait d'Union afin d'appuyer la mise sur pied d'un projet d'hébergement de transition pour les personnes vivant des troubles de santé mentale ou de crises suicidaires. Le taux de suicide de notre région est très élevé et c'est avec empressement que je vais appuyer les organismes qui travaillent à faire diminuer cette terrible réalité.

Mon engagement dans le milieu communautaire se retrouve également au niveau des organismes voués à l'alphabétisation, aux centres de la petite enfance, aux carrefours jeunesse emploi ainsi qu'à plusieurs organismes dans le milieu. Nul besoin de vous rappeler l'ensemble de mes actions pour la Corporation de développement communautaire de Montmagny-L'Islet.

Actuellement, une chose est certaine, notre gouvernement désire respecter l'autonomie de vos organisations et j'abonde dans le même sens. Plusieurs démarches ont d'ailleurs été amorcées depuis le 14 avril dernier en matière d'action communautaire autonome. Mon collègue Claude Béchard, ministre de



**Arnebec**  
Décor

une division de

**TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS**

Afin de compléter votre aménagement paysager Arnebec Décor vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

**Venez nous voir!**

Près de la sortie 369  
de l'autoroute 20  
115, rue Principale • St-Pierre  
tél.: 241-5242 / 248-2585  
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBQ: 2552 189929



**TERRASSEMENTS**  
*Jonckheere*  
& Frères inc.

**Une solution performante, simple et compacte**

**Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées**



**Ecoflo**  
le **Biofiltre**

**SPÉCIALISTE EN:**

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

## pour le gouvernement Libéral

14 avril dernier en matière d'action communautaire autonome. Mon collègue Claude Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille travaille depuis plusieurs mois avec le comité aviseur de l'action communautaire autonome, afin de déterminer les grandes orientations du plan d'action gouvernemental. Le ministre a reçu récemment les commentaires du comité et travaille à finaliser le plan d'action qui sera déposé d'ici le printemps 2004 et qui présentera les gestes qui seront posés par les ministères et organismes visés pour assurer un meilleur soutien aux organismes communautaires.

J'aimerais terminer en vous mentionnant que bien avant mon entrée en poste à titre de député, je croyais à l'importance et à la nécessité de la présence des organismes communautaires dans notre milieu, afin d'assurer des services essentiels qui permettent le développement harmonieux de notre population. Soyez alors assurée qu'aujourd'hui, je suis doublement plus sensible à leurs besoins.

Je serai toujours disponible pour rencontrer les groupes communautaires qui jugeront mon intervention utile.

Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet

## Réunion de mars des fermières

La réunion du Cercle de fermières de Saint-François se tiendra le mercredi 10 mars à 19h30 au local.

### Programme de la soirée

- Personne invitée
- Travaux inter-cercle
- Goûter au choix: salade ou hors-d'œuvre

### Changement au calendrier

Veillez prendre note que la réunion d'avril aura lieu le 14 et non plus le 9 avril telle qu'elle avait été programmée. En mai, le souper spaghetti aura lieu le 19 en même temps que l'exposition locale. De plus, nous accueillerons un conférencier invité.

Vous en saurez davantage lors de la prochaine édition

## A été accueillie dans la communauté chrétienne

Le 29 février 2004, **Rébéka Simard**  
fille de Daniel Simard et de Julie Fiset.  
*Félicitations aux heureux parents!*

Tél.: 418-259-7721  
Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



**MORIGEAU · LÉPINE**

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE  
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN  
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine  
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)  
G0R 2G0



## LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE EN ACTION

### Sacrement de l'eucharistie

Toutes nos félicitations à Karolan Bernier, Marie-Odile Blais, Valérie Blais, Frédérique

Boulet, Laurence Boulet, Christopher Boutin, Xavier Boulet-Cantos, Virginie Coulombe, Olivier Denault, Cédrick Grégoire, Marjerie Laflamme, Simon Létourneau, Yannick Martineau, Catherine Montminy, Marc-Antoine Morin, Rosalie Morin, Marc-Antoine Rémillard, William Simard, Dominique Théberge et Zacharie Théberge qui ont fait leur première communion le 22 février dernier. Que le Seigneur soit votre compagnon de route et qu'il vous guide vers le bonheur!

### Sacrement de la confirmation

À l'agenda de la démarche de préparation en mars. À part les activités prévues en famille, il faut prendre note de ce qui suit :

- Le dimanche 14 mars: Participation de tous les jeunes à la messe de 10h30.
- Le lundi 29 mars: Deuxième rencontre du Groupe 1, de 15h15 à 17h, à la sacristie.
- Le mercredi 31 mars: Deuxième rencontre du Groupe 2, de 15h15 à 17h, à la sacristie.

### Le carême 2004

Le carême 2004 a débuté le 25 février dernier, mercredi des cendres. Cette célébration a marqué le début d'une longue marche vers Pâques. Tout au long de ce carême, nous proclamons que «Aujourd'hui... Dieu nous tend la main». À l'occasion de chacun des cinq dimanches du carême, nous soulignerons ce thème avec des nuances différentes.

### La thématique du Carême 2004

Premier dimanche du Carême (29 février): *La main de Dieu qui guide...* (Le récit des tentations de Jésus au désert)

Comme une main qui indique le chemin qu'il faut suivre, la Parole de Dieu nous guide. Elle est notre force et notre soutien, surtout dans les moments plus difficiles.

Deuxième dimanche du Carême (7 mars): *La main de Dieu qui éclaire...* (La transfiguration de Jésus)

Le Père invite à écouter le Fils. Nous devons aussi accepter de participer à sa mission en nous laissant éclairer par sa lumière.

Troisième dimanche du Carême (14 mars): *La main de Dieu qui sauve...* (La parabole du figuier improductif)

Suite à la page 14



25, de l'Étang, Saint-François  
Montmagny (Québec) G0R 2G0  
Tél.: 418-259-7710  
Fax: 418-259-7013  
Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

[www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com)  
[fredjean@emballageslm.com](mailto:fredjean@emballageslm.com)

## Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique  
et professionnelle à  
l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.*

*Des services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, de tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



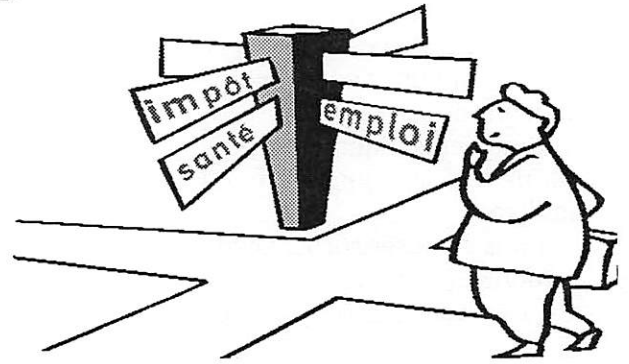
Richard Galibois, agent  
259-7405

**ASSURANCE**

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

# SALON DU CITOYEN

«Un citoyen à part entière»



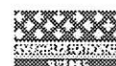
POUR CONNAÎTRE TOUS LES  
SERVICES GRATUITS  
AUXQUELS VOUS  
AVEZ DROIT DANS LA RÉGION !!!

EN SOIRÉE :  
Un panel réunira le  
député, le préfet, le  
directeur du CLSC...  
Ne manquez pas ça !

42 EXPOSANTS  
ET  
10 CONFÉRENCIERS

VENDREDI LE 5 MARS 2004  
À L'ÉCOLE SECONDAIRE  
DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY  
DE 10H00 À 21H00

Organisé par le  
Groupe l'Avenir Économique de Sainte-Apolline  
et le RODEM



## La communauté chrétienne en action...

### Suite de la page 12

Dieu tend la main à son peuple pour le sauver de la mort et le libérer de l'esclavage. Il est temps de se tourner vers Lui et de répondre à son appel.

Quatrième dimanche du Carême (21 mars): *La main de Dieu qui accueille...* (La parabole du fils prodigue)

Jésus nous révèle à quel point son Père est tendre et miséricordieux. Pour nous faire passer de la mort à la vie, il nous tend la main et nous accueille sans nous juger.

Cinquième dimanche du Carême (28 mars): *La main de Dieu qui relève...* (Le récit de la femme adultère)

Dans sa miséricorde, Dieu est toujours prêt à nous pardonner. Il nous tend la main pour nous aider à nous relever et ainsi nous ouvrir un avenir avec Lui.

## Un merci spécial du directeur des Loisirs

Cet automne, le sous-sol des Loisirs ouvrait ses portes après avoir rénové une partie de ses équipements récréatifs pour les jeunes:

- Achat d'équipement de gardien de but
- Achat de jeux de hockey sur air
- Réparation de tables de billard

Avec l'appui financier d'entreprises de Saint-François, nous avons pu réaliser ce projet, soit une somme totalisant 3 500,00\$.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont donné et qui sont sollicités de part et d'autre pour des commandes:

Garant inc.

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud

Meubles Morigeau

Meubles Idéal St-Charles

SCA de la Rivière du Sud

Merci beaucoup

Mario Marcoux, directeur des Loisirs

## Conférences du Carême

- Le mardi 9 mars à 19h30 à la salle Chanoine-Brochu de l'église Saint-Mathieu de Montmagny, conférence publique intitulée: «Heureux p'is malheureux»: bonheur et quête de sens aujourd'hui.

- Le mardi 23 mars à 19h30 à la salle Chanoine-Brochu de l'église St-Mathieu de Montmagny, conférence publique intitulée : Le scandale du mal: une question, un défi.

Le conférencier sera Michel Talbot.

Michel Talbot, curé

## MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744



## JOACHIM LAFERRIÈRE ELECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Raphaël  
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074

FAX: 418-243-2157

## Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.  
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



LES  
CONSTRUCTIONS  
JEAN BOUCHER

la nouvelle  
GARANTIE  
MAISONS  
NEUVES  
APCHL

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
Rénovation • Construction  
Résidentielle • Commerciale

194, rue Principale Ouest  
Berthier-sur-Mer

Licence RBQ  
8000-1316-58

Tél. et Fax: 259-2628

# AVIS IMPORTANT AUX EMPLOYEURS

## Avez-vous besoin d'aide cet été ? Embauchez un étudiant!

Placement carrière-été, un élément clé de la Stratégie emploi jeunesse, est une initiative de subventions salariales qui permet aux employeurs d'embaucher des étudiants pendant l'été pour une période de 6 à 16 semaines. Les employeurs des secteurs privé, public et sans but lucratif sont invités à présenter leur demande au plus tard le :

**26 mars 2004**

Cette initiative vise à fournir aux étudiants une expérience de travail liée à leur champ d'études. Les demandes seront évaluées en fonction de facteurs tels que les priorités locales et régionales, la qualité de l'expérience de travail offerte et le budget disponible.

☎ Pour présenter votre demande ou obtenir plus de renseignements sur cette initiative, veuillez communiquer avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus près ou composer le 1 800 935-5555.

🌐 Par Internet : visitez [jeunesse.gc.ca](http://jeunesse.gc.ca) et cliquez sur la section *Employeur*.



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Canada



# De récompenses en récompenses

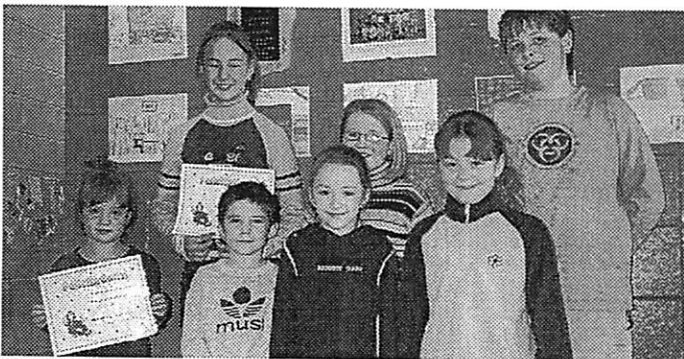
Bonjour chers lecteurs,

En ce beau jour d'hiver, je vais vous raconter le déroulement des activités passées à notre école primaire.

Débutons avec le fabuleux mur de Toupaix. Comme à toutes les deux semaines, nous choisissons un thème qui permet aux élèves de relever un nouveau défi à chaque fois. Nous avons travaillé « l'esprit d'équipe ». Nous avons encouragé les élèves à développer un bon esprit sportif et à améliorer la coopération entre eux. Voici le nom des heureux gagnants :

- maternelle Vincent Rémillard
- 1<sup>re</sup> année Michaël Simard
- 2<sup>e</sup> année Maxime Paré
- 3<sup>e</sup> année Simon Létourneau
- 4<sup>e</sup> année Jasmin Campagna
- 5<sup>e</sup> année Samuel Lamonde
- 6<sup>e</sup> année Jonathan Lamonde

Aussi, du 23 janvier au 6 février, les jeunes étudiants devaient « être souriants ». Ils devaient afficher le plus souvent possible, un beau sourire et essayer d'être de bonne humeur. Les élèves souriants sont :



- Maternelle Arienne Fortin
- 1<sup>re</sup> année Nicolas Lamonde
- 2<sup>e</sup> année Véronique Pellerin
- 3<sup>e</sup> année Valérie Blais
- 4<sup>e</sup> année Raphaëlle Lesieur
- 5<sup>e</sup> année Katherine Tanguay
- 6<sup>e</sup> année Jean-Christophe Leclerc

Nous avons constaté que deux semaines n'étaient pas assez pour certains thèmes. Alors à l'avenir, nous avons décidé d'exploiter les autres thèmes pour une période d'un mois chacun. Notre prochain thème sera : « Je suis pacifique ».

Tous les gagnants reçoivent un diplôme de Toupaix et leurs photos sont affichées dans notre vestiaire. Bravo! Félicitations à tous, continuez comme ça vous êtes sur la bonne voie!

Suite à la page 17



## Boulet

Encans Boulet inc.

**ALFRED BOULET**

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086

Fax: (418) 259-2610

Pierre Boulet, encanteur

www.encansboulet.com

*Notre distinction,  
votre satisfaction!*

**Achat et vente de ferme**



## JEAN MORIN

-Électronique industrielle

-Mécanique industrielle

-Contrôle et automatisation

-Service d'urgence

24 heures / 7 jours

115, boul. Taché-Ouest, Montmagny (Qc) G5V 3A6

Urgence 7 jours / 24 heures

Télécopie

Courriel

(418) 248-0444

(418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

...bientôt de retour...



**CASSE-CROÛTE  
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest

Saint-François

→ **259-2447**

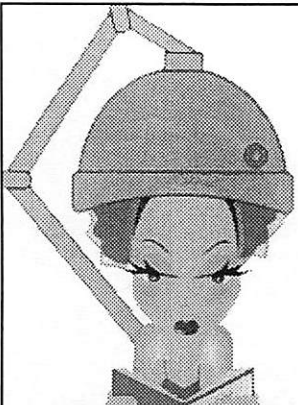


## La bibliothèque recherche des livres

Avis à tous ceux et celles qui auraient des volumes à donner, nous sommes prêts à les recevoir aux heures d'ouverture. Merci de votre générosité. Aussi, nous aurons beaucoup de nouveautés dans les romans, les documentaires, les romans et albums jeunes.

Bienvenue à tous

Comité des bénévoles



4, RUE BOIVIN, SAINT-FRANÇOIS

Salon  
Kare

Carole Guillemette  
Coiffure Elle et Lui

418-259-7117

## De récompenses en récompenses

Suite de la page 16

Pour souligner l'anniversaire des écoliers, je vous rappelle que le conseil des élèves est responsable d'écrire les noms des élèves fêtés pendant le mois sur un tableau spécial placé dans le corridor principal de l'école. Bonne Fête à vous!

### La Saint-Valentin

Pour la Saint-Valentin, nous avons installé de belles décorations. Le jeudi 12 février, chaque écolier a reçu un suçon du conseil des élèves. Deux personnes du conseil ont passé dans les classes pour donner deux cœurs en chocolat. Le professeur a pigé au hasard, un garçon et une fille. Tout le monde de l'école devait porter au moins un élément rouge. En après-midi, nous sommes tous allés glisser et patiner. Nous avons eu beaucoup de plaisir.

Bienvenue à Madame Andrée Morin

Pour terminer, j'aimerais vous dire un petit mot sur le nouveau professeur de 5e année. Elle s'appelle Andrée Morin et elle est bien sympathique. Je vous souhaite la bienvenue à l'école La Francolière.

Il y aura d'autres détails aussi intéressants dans le prochain écho. Merci Beaucoup!

Marie-France Morin, présidente

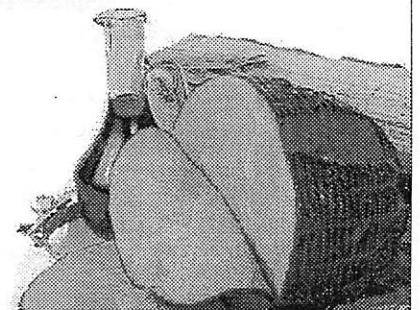
## DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé  
de la SAQ



*Vous vous êtes sucré le bec à la Saint-Valentin.  
Eh bien! Sucrez vous le bec encore ...  
avec nos produits de l'érable.*



**B E C O** S U C R É

### Nos heures d'ouverture

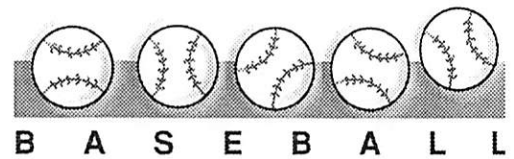
Lundi au vendredi: 6h30 à 22h  
Samedi: 7h30 à 22h  
Dimanche: 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



# Inscription à la saison 2004



Le coût d'inscription pour la saison est de 65\$ pour un premier jeune, 65\$ pour le second et gratuit pour le troisième et le quatrième enfant d'une même famille. S.V.P. inclure votre chèque postdaté du 15 mai 2004 avec votre inscription à l'ordre de Baseball mineur St-François. Seule l'inscription ayant le paiement postdaté sera acceptée, à l'exception de l'inscription à la catégorie Novice qui est gratuite.

Remets ta formule d'inscription avant le 19 mars 2004 à ton professeur ou à Herman Pelletier registraire, 6, 3<sup>e</sup> rue Est, Saint-François, G0R 3A0.

Le comité pour 2004 est formé des personnes suivantes: Bernard Fiset, Guylaine Gonthier, Jacques Morin, Sonia Paré, Herman Pelletier et Yvon Rémillard.

## Transport

Il est entendu que le transport des jeunes pour les parties extérieures est assumé par tous les parents des jeunes inscrits. Cela représente environ 3 à 4 voyages par parent. Un horaire de transport est remis à chacun en début de saison. Si un parent n'est pas disponible à la date inscrite sur l'horaire, celui-ci a la liberté de faire un échange avec un autre parent, mais a la responsabilité de son voyage. Il est très important que cet horaire soit respecté, car, sans celui-ci, les responsables de l'équipe n'accepteraient pas de travailler avec vos jeunes et toute l'équipe en serait pénalisée.

## Novice

Pour l'inscription des jeunes Novices, il est à noter que celle-ci est gratuite pour les raisons suivantes: Ceux-ci ne sont pas inscrits à la ligue. Le but de faire jouer les plus jeunes dans la catégorie Novice est de leur enseigner la base du jeu. Quelques parties seront jouées avec d'autres municipalités afin de motiver les jeunes tout en leur faisant vivre une belle expérience.

## Formation

Comme l'an passé, l'emphase sera mise sur la formation des entraîneurs! L'Association de baseball Québec nous demande de faire suivre un programme de formation par catégorie et nous désirons fortement que nos entraîneurs y participent. Ayant des entraîneurs bien formés, nos jeunes auront plus d'intérêt et trou-

veront plus de satisfaction à évoluer, à participer, à apprendre et à perdre et gagner, tout cela en s'amusant.

## Important

Il est à noter par les parents qu'une coquille devra être achetée à votre jeune, si ce n'est déjà fait. Le port de la coquille est obligatoire. Le coût d'une coquille varie de 5\$ à 10\$.

## Inscriptions

Il est à noter que les 12 premières inscriptions retournées par catégorie formeront la première équipe. Il est très important d'inscrire vos jeunes maintenant.

**PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.**

52, boul. Morigeau  
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711  
Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

## DÉTACHEZ CETTE PARTIE ET BIEN VOULOIR NOUS LA RETOURNER DÛMENT REMPLIE.

Pour chaque jeune inscrit, indiquez à la suite de son prénom un numéro (1, 2, 3...) entre parenthèse que vous reporterez dans la catégorie appropriée. Inscrivez dans l'ordre d'apparition des prénoms la séquence Âge séparée par un point-virgule et Date de naissance (jj-mm-aa); (jj-mm-aa);...

Nom du ou des joueurs à inscrire: \_\_\_\_\_

Âge: \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_

Novice: \_\_\_\_\_ 1997-98      Atome: \_\_\_\_\_ 1995-96      Moustique: \_\_\_\_\_ 1993-94

Pee-Wee: \_\_\_\_\_ 1991-92      Bantam: \_\_\_\_\_ 1989-90      Midget: \_\_\_\_\_ 1987-88

Signature d'un parent: \_\_\_\_\_

No de tél.: \_\_\_\_\_ Maison \_\_\_\_\_ Travail \_\_\_\_\_

1<sup>re</sup> inscription: 65\$ 2<sup>e</sup> inscription: 65\$ 3<sup>e</sup> inscription: 0\$, etc.      Novice: 0\$

Ci-joint, un chèque au montant de: \_\_\_\_\_ \$

## Bien déjeuner: une bonne habitude à prendre

En janvier, les élèves de quatrième année ont participé à une activité de nutrition à l'école avec la participation d'une nutritionniste, Agathe Beaumont. Le thème principal de la rencontre a été l'importance d'un bon déjeuner et le choix de bonnes collations. Il y avait trois objectifs visés par cette activité et nous croyons important de vous les partager.

### 1<sup>er</sup> objectif

Connaître le guide alimentaire canadien et la classification des aliments selon les quatre groupes : viandes et substituts, produits laitiers, produits céréaliers et fruits et légumes. Les enfants ont reçu une copie de ce guide et ont appris qu'à chaque repas, on doit prévoir des aliments provenant des quatre groupes pour

obtenir tous les éléments nécessaires à une bonne croissance et une bonne santé.

### 2<sup>e</sup> objectif

Connaître l'importance d'assurer la présence d'au moins une source de protéines au déjeuner pour avoir un niveau d'énergie durable durant la matinée. Les enfants ont appris qu'un bon déjeuner doit inclure au moins l'un ou l'autre de ces aliments : lait, yogourt, beurre d'arachide, œuf, jambon, fromage, noix, etc... Sinon la panne d'énergie se fera sentir bien avant le milieu de la matinée. Demandez à votre enfant de vous parler de l'automobile qui ne se rend pas à destination si le bon plein d'essence n'a pas été prévu.

### 3<sup>e</sup> objectif

Démontrer aux enfants qu'une collation peut être utile pour maintenir un bon niveau d'énergie entre les repas. Une collation n'est tout de même pas un repas, les fruits frais et les crudités seront toujours les meilleurs choix. Nous avons mis l'emphase sur l'importance de distinguer la faim et la soif entre les repas et que l'eau sera toujours à privilégier en cas de soif. Un jus, même de bonne qualité, est un aliment. Répondre à la soif trop souvent par un jus est néfaste pour la santé dentaire et peut entraîner un surplus de poids à long terme.

Sachez chers parents que l'alimentation à la maison est un travail d'équipe. Vous avez un grand rôle de choisir une bonne qualité d'aliments et de montrer l'exemple aux enfants. Encouragez votre enfant à être à l'écoute de ses réels besoins de faim de satiété et de soif, ainsi ils devraient se munir des bonnes quantités d'aliments et s'assurer d'une croissance normale.

Continuez d'offrir une variété d'aliments à nos enfants, soyez persévérants, les goûts évoluent au fil des découvertes.

Sonia Blais et Agathe Beaumont

# Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

**ENTRETIEN DE PELOUSE**  
ESTIMATION GRATUITE



256, chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700  
Sans frais: 1 800 463-4877



**LAPRISE**  
MAISONS 4<sup>e</sup> DIMENSION

Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



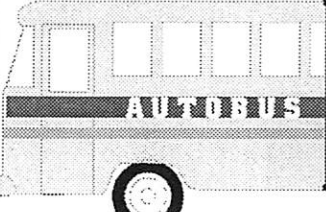
No 80-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : [www.maisonlaprise.com](http://www.maisonlaprise.com)
- Plus de 400 modèles à votre disposition

**Maisons pré-usinées**

240, des Ateliers R.B.Q: 2634-7666-98  
Montmagny  
(418) 248-0401

Tél.: 418 • 259 • 7140 10, chemin des Prairies Est  
Télec.: 418 • 259 • 7140 Saint-François, Québec  
G0R 3A0



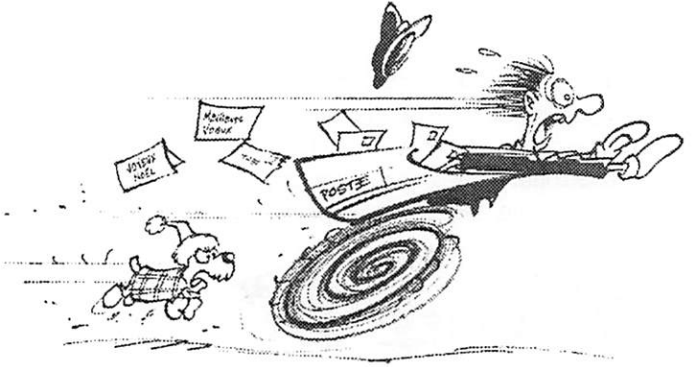
SIMONE SIMARD, PROP.

**U.S.B.C. inc.**

# LES DÉBROUILLARDS

## Pourquoi les chiens s'attaquent-ils aux facteurs ?

En 1996, au Québec, une soixantaine de facteurs ont été la cible de chiens. Heureusement, tous n'ont pas été mordus ; certains ont simplement été poursuivis par des chiens. On relie ces agressions à l'instinct de défense du territoire, propre à beaucoup d'animaux, dont les chiens. En livrant son courrier, le facteur pénètre sur le territoire gardé par le chien. Il est alors perçu par l'animal comme une menace. Le chien peut aussi croire que l'intrus tient dans sa main un objet d'agression, alors qu'il s'agit en réalité du courrier. Au Québec, chaque facteur dispose de deux outils pour se défendre contre les chiens. Tout d'abord, un vaporisateur contenant un produit qui brûle les yeux momentanément. Ensuite, un petit appareil qui émet des ultrasons très désagréables pour les chiens. En pratique, cependant, ces deux outils ne sont pas efficaces à cent pour cent. La meilleure protection reste encore d'attacher son chien.



### Quelle est la vitesse d'un postillon ?

En général, nous éternuons lorsque les muqueuses qui tapissent l'intérieur de notre nez sont irritées. C'est le cas lors d'un rhume. Ces muqueuses réagissent alors en envoyant un message au cerveau qui, à son tour, envoie des signaux aux muscles intervenant dans la respiration. Aussitôt, on prend une grande inspiration. Puis, on bloque sa respiration et on comprime la cage thoracique. Lorsque la pression de l'air dans nos poumons est suffisamment élevée, on expulse l'air ainsi que du mucus. Chaque éternuement peut contenir jusqu'à 5000 gouttelettes qui voyagent à plus de 160 km/h !

## Le réalisateur de la bédé *Cassy* à la radio de Radio-Canada

Eh bien, avant le Temps des Fêtes, Jean-François est allé sur le site Internet de l'émission pour s'y inscrire, lui qui la connaissait déjà.

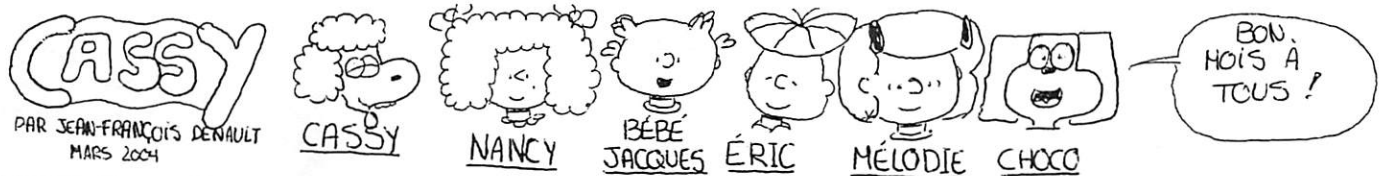
Si vous n'avez pas eu la chance de l'entendre, vous pouvez aller sur le site jeunesse de Radio-Canada au <http://www.radio-canada.ca/jeunesse> et allez dans la section du site de 275-Allô. Cliquez ensuite sur «Étoile du jour» et descendez au bas de la page. Cliquez sur «Tous les extraits» et ensuite sur celle de Jean-François pour entendre l'entrevue.

Et voici pour vous, les nouvelles aventures de *Cassy*!







Le réalisateur de la bande dessinée *Cassy* (publiée dans nos pages), Jean-François Denault, a eu la chance de vivre une belle expérience qui a fait connaître son talent à des milliers de jeunes auditeurs au cours de l'émission 275-Allô sur les ondes de la Première chaîne de Radio-Canada, 106,3 F.M.

Le 9 février dernier à 19 heures, c'était un spécial sur les Arts au cours de cette émission et notre bédéiste en était «L'étoile du jour». L'enfant qui est cette étoile doit avoir fait quelque chose d'assez remarquable qui était bien sûr pour Jean-François sa bédé *Cassy*. Il a dû répondre à une petite entrevue que l'animatrice, Mme Valérie, lui a posée sur son œuvre. Jean-François a été vraiment très ravi et fier de lui!

Mais comment Radio-Canada a-t-il su qu'un certain Jean-François Denault fait des bédés?



# 2 MARS 004 AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Réunion du Conseil	2	3	4	5  Bac Bleu	6
7	8 Journée internationale des femmes	9  Comité d'embellissement réunion 19h30	10 Réunion des Fermières	11	12  Tombée du journal Écho	13
14	15	16	17  Saint-Patrick	18	19  Bac Bleu	20 Club V.T.T. Souper spaghetti et chansonnier
21	22	23	24	25	26 	27
28	29	30	31			



*Fleuriste*  
**Demontmagny Inc.**

- ✿ FLEURISTE
- ✿ BOUTIQUE DÉCORATION
- ✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN

NOUVELLE  
ADRESSE →

Monique Gaudreau, propriétaire  
310, boul. Taché Est, Montmagny  
G5V 1C8

248-0117 / 1-800-463-0117

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 2 février 2004, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant  
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU  
LUNDI 12 JANVIER 2004**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 12 janvier 2004 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
APPUYÉ par monsieur François Létourneau  
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 12 janvier 2004 soit accepté tel que déposé.

**ACCEPTATION DES COMPTES DE FÉVRIER 2004**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet  
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec, éclairage public décembre 2003. . . . .	593,63
Philius Blais & Fils, 61 voyages transport de neige. . . . .	1 298,06
MRC de Montmagny, collecte sélective . . . . .	245,42
Terrassements Joncas, location marteau et pelle . . . . .	1 015,55
Unibéton, sable et sel . . . . .	2 696,90
Les Entreprises Gilbert Cloutier, location outillage . . . . .	63,26
Ultra Dépanneur St-François, essence . . . . .	74,09

Les Concassés du Cap:	
collecte matières résiduelles recyclables et non recyclables décembre 2003 . . .	3 741,19
Telus, service:	
Bureau . . . . .	308,99
Garage . . . . .	96,96
Internet . . . . .	18,35 . . . . . 424,30
Lubrifiants LubTek, savon à mains (garage) . . . . .	103,30
Laboratoire Environnement, analyses eau potable, eaux usées. . . . .	423,29
Claude Morin, remb. factures + frais déplacement . . . . .	68,31
Hydro-Québec, électricité:	
Caserne incendie . . . . .	252,70
Garage . . . . .	685,89
Poste pompage Morigeau . . . . .	182,91
Parc Morigeau . . . . .	60,19 . . . . . 1 181,69
Ministre du Revenu du Québec, remise janvier 2004 . . . . .	6 249,47
Revenu Canada, remise janvier 2004 . . . . .	3 558,89
CARRA, remise janvier 2004 . . . . .	304,15
La Fabrique, loyer février 2004, bibliothèque. . . . .	166,67
Aréo-Feu:	
Support véhicule 15 lbs. . . . .	103,37
cagoule et gants. . . . .	794,53 . . . . . 897,90
Ass. des professionnels à l'outillage municipal, cotisation 2004 . . . . .	95,00
Bureautique Côte Sud, papeterie:	
Cartouche fax . . . . .	149,52
Papeterie . . . . .	92,68
Contrat photocopieur. . . . .	44,31
Ruban dactylo . . . . .	16,26
Papier photocopieur . . . . .	45,89 . . . . . 348,66
Claude Morin, remb. frais déplacement 171 km. . . . .	68,40
CRSBP, tarification 42 jours . . . . .	660,32
Équipement d'incendie Rive-Sud, recharger extincteur . . . . .	57,29
Équipement Sigma, pièces niveleuse. . . . .	69,60
Fédération québécoise des municipalités, facturation Dicom . . . . .	14,70
Ferme Magi, 1er versement déneigement site et rue du Rocher. . . . .	862,69
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 176 km. . . . .	70,40
Garage Bernard Morin, réparer camion incendie . . . . .	23,00
Garage J. G. Rémillard inc., lames . . . . .	134,86
Groupe CCL, feuilles procès-verbaux et règlements + relieur . . . . .	280,66



Hydro-Québec, électricité:	
Bi-énergie Maison Paroisse . . . . .	51,70
Maison de la Paroisse . . . . .	1038,25
Log. 538 . . . . .	195,64
Poste chloration . . . . .	926,07
Pavillon Bédard . . . . .	119,74
	2 331,40
Jocelyne Noël, entretien bureau janvier 2004 . . . . .	95,00
Laboratoire de canalisations souterraines, recherche fuite sur réseau aqueduc . . . . .	271,75
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes . . . . .	76,44
L'Écho St-François, publicité en janvier 2004 . . . . .	1 015,00
Les Constructions H.D.F. inc., location bouteur (sillons) . . . . .	1 345,79
Les Éditions Mabec, calendrier municipal 2004 . . . . .	27,95
Mario Gaumond, matériel équipement . . . . .	498,70
Martin Simard Transport, 14 voyages de neige . . . . .	319,81
MRC Montmagny:	
Rejet collecte sélective 2003 . . . . .	1340,36
Étiquettes . . . . .	5,87
	1 346,23
Pétrole Montmagny, matériel équipement . . . . .	25,35
Pétroles JMB, huile à chauffage et diesel:	
Maison de la Paroisse . . . . .	1603,01
Garage . . . . .	816,02
Diesel . . . . .	6199,70
	8 618,73
Philiat Blais & Fils, 15 voyages transport de neige . . . . .	319,20
Pièce d'auto GGM, pièces:	
Niveleuse . . . . .	21,76
GMC . . . . .	2,28
Véhicule urgence . . . . .	8,26
Souffleur . . . . .	147,22
Mack . . . . .	114,40
Machinerie . . . . .	122,51
	416,43
Plamondon Camquip, sabot glissement chasse-neige . . . . .	523,36
Praxair, oxygène + électrode . . . . .	169,73
Propane GRG inc., propane caserne incendie . . . . .	479,53
Restaurant L'Arrêt Stop, essence camion incendie . . . . .	41,34
Robitaille Équipement, couteaux (lames) . . . . .	472,75
Sable Marco, sel à glace en vrac . . . . .	1 515,54
Signo Tech, panneaux signalisation . . . . .	153,26

Soc. Canadienne des Postes:	
Envoi journal l'Écho .....	96,17
Envoi lettres recommandées .....	59,73 .....
	155,90
Soc. Coop. Agr. Riv. Du Sud, matériel divers:	
Maison Paroisse .....	44,43
Souffleur .....	22,70
Chloration .....	13,66
Garage .....	255,63 .....
	336,42
Spécialité Ressort inc., pièce Ford 10 roues .....	493,77
Telus Mobilité, service cellulaire .....	40,13
Unibéton, sable et sel 9% .....	2 124,46
Usinaction, pièce équipement .....	163,05
Ville de Montmagny, quote-part Cour municipale 2004 .....	799,50
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 85 km .....	34,00
<b>TOTAL:</b> .....	<b>50 002,17</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

**DÉCRET DE POPULATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR 2004**  
(À TITRE INFORMATIF)

Le secrétaire transmet aux élus un tableau où l'on peut prendre connaissance de l'évolution des populations chez les municipalités qui composent la MRC de Montmagny.

La population de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est de 1 599 habitants en 2004.

**MODIFICATION AU RÈGLEMENT N° 194-2003**

Le règlement N° 194-2003 est le dernier règlement d'emprunt qui a été approuvé par le Conseil au mois de décembre 2003. Celui-ci concerne la réalisation par BPR des plans et devis pour la mise aux normes des installations d'eau potable. Le montant de la dépense qui a été décrétée est de 639 500\$.

Ledit règlement a été acheminé au ministère des Affaires municipales pour fin d'approbation.

Le 21 janvier dernier, la direction des Affaires juridiques du MAMM avisait le secrétaire que des modifications au règlement devaient être apportées et que celles-ci pouvaient se faire par voie de résolution.

Le secrétaire remet aux élus une copie des pages où des changements doivent être faits. Par exemple, il faut ajouter au 6<sup>e</sup> ATTENDU ce qui suit: jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe D.

Aussi, le MAMM demande de remplacer l'article 4.3 du règlement par ce qui suit: Le Conseil approuve à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute somme qui

lui sera versée par la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en vertu de l'entente signée par les parties le 12 décembre 2003.

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt N° 194-2003 a fait l'objet d'un examen par la direction des Affaires publiques au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir;

ATTENDU QUE la direction des Affaires publiques du ministère demande à la municipalité dans sa télécopie du 21 janvier 2004, d'apporter les modifications suivantes par voie de résolution;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant,  
 APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'apporter les changements suivants à son règlement d'emprunt pour honoraires professionnels numéro 194-2003:

1. Ajouter à la fin du 6<sup>e</sup> Attendu ce qui suit: jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe «D».
2. Remplacer l'article 4.3 par ce qui suit: Le Conseil approprie à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute somme qui lui sera versée par la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en vertu de l'entente signée par les parties le 12 décembre 2003.

QUE lesdits changements apportés au règlement d'emprunt numéro 194-2003 soient transmis à la direction des Affaires juridiques pour fin d'approbation finale.

### **PROPOSITION DE CONCEPTION ET DE PRODUCTION DE SITES INTERNET**

À la séance de décembre et à celle de janvier, le secrétaire a informé le Conseil municipal qu'il y avait possibilité de doter la municipalité d'un site Internet et que différents forfaits étaient proposés.

Le Conseil municipal était très intéressé à doter la municipalité d'un site Internet. Cela ne faisait aucun doute. Par contre, elle ne savait pas quel forfait serait le mieux approprié pour elle. Le secrétaire revient à la charge et présente les forfaits disponibles:

- page de présentation	500\$ (taxes en sus)
- site de base	950\$ (taxes en sus)
- site intermédiaire	1 285\$ (taxes en sus)
- site complet	2 600\$ (taxes en sus)

Le secrétaire remet aux élus un texte plus complet où on explique plus en détail chacun des forfaits proposés.

Le secrétaire rappelle aux élus que la conception d'un site Internet est admissible au pacte rural.

Les intéressés peuvent aller voir quelques sites déjà existants:

- [www.saintfabiendepanet.com](http://www.saintfabiendepanet.com)
- [www.cldmontmagny.com](http://www.cldmontmagny.com)

Avant de prendre une décision finale sur le forfait qui lui convient le mieux, le Conseil municipal décide d'attendre après la réunion du 17 février prochain sur le pacte rural.

## HONORAIRES PROFESSIONNELS

Le secrétaire présente aux élus un compte d'honoraires professionnels de la firme BPR. Ce compte couvre la période du 28 septembre 2003 au 27 décembre 2003.

Ça concerne le projet: «Intégration Réseau - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud». Selon l'entente signée avec Saint-Pierre, ces derniers auront à payer 31<sup>e</sup> de la facture. Celle-ci s'élève à 11 190,75\$.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a regardé attentivement le compte d'honoraires professionnels présenté par BPR le 16 janvier 2004;

ATTENDU QUE ce compte d'honoraires professionnels concerne le projet «Intégration du réseau d'aqueduc entre Saint-François et Saint-Pierre» et couvre la période du 2003-09-28 au 2003-12-27;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
 APPUYÉ par monsieur François Létourneau  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de payer à BPR les honoraires présentés qui s'élèvent à onze mille cent quatre-vingt-dix dollars et soixante-quinze sous (11 190,75\$) taxes incluses;

QU'une copie de ces honoraires soit transmise à la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud afin qu'ils puissent en prendre connaissance parce qu'ils sont payeur dans une proportion de 31<sup>e</sup> tel qu'établi selon l'entente signée entre les deux parties.

## HONORAIRES PROFESSIONNELS

La firme «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay» envoie son compte d'honoraires concernant la préparation du règlement d'emprunt pour l'établissement de plans et devis et aussi pour des corrections qui ont été apportées à l'entente intermunicipale en eau potable avec Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

préparation du règlement d'emprunt	1 133,00\$ taxes incluses
entente intermunicipale	1 281,39\$ taxes incluses

Une copie est remise aux élus.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a bien pris connaissance du compte d'honoraires professionnels présenté par la firme d'avocats «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay» le 21 janvier 2004;

ATTENDU QUE ce compte d'honoraires concerne l'aide apportée dans la rédaction du règlement d'emprunt numéro 194-2003 concernant les honoraires professionnels pour les plans et devis de la future usine de filtration et pour les corrections apportées à l'entente intermunicipale en eau potable avec Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
 APPUYÉ par monsieur Gaston Garant  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de payer les honoraires professionnels de «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay» qui s'élèvent à deux mille quatre cent quatorze dollars et trente-neuf sous (2 414,39\$) taxes incluses;

QU'une copie de ces honoraires soit transmise à la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud afin qu'ils puissent en prendre connaissance parce qu'ils sont payeur dans une proportion de 31<sup>e</sup> tel qu'établi selon l'entente signée entre les deux parties.

**CRSBP (À TITRE INFORMATIF)**

Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques informe la municipalité que les collections de biens culturels déposées à la bibliothèque du Rocher seront ramassées le vendredi 27 février 2004 à 9h00. Le CRSBP compte sur notre collaboration pour que les caisses soient préparées pour cette date.

**HYDRO-QUÉBEC (À TITRE INFORMATIF)**

Le secrétaire municipal a envoyé à Hydro-Québec la facture du pavage complet concernant le site institutionnel. Il a agi ainsi pour obtenir le reste de la subvention quand la municipalité a enfoui des réseaux câblés sur son site institutionnel.

La contribution finale d'Hydro-Québec se voulait égale à 50<sup>e</sup> de la superficie d'asphalte posée au-dessus des structures souterraines incluant un épaulement de 300 mm de chaque côté. Ce qui signifie l'équivalent de 155 mètres carrés d'asphalte x 50<sup>e</sup>.

Donc, le montant à recevoir sera de l'ordre de 868,58\$ taxes incluses.

**INFRASTRUCTURES-QUÉBEC – PROTOCOLE D'ENTENTE**

Le 29 septembre 2003, les membres du Conseil d'administration d'Infrastructures-Québec annonçaient en conférence de presse qu'une aide financière de 3 646 985\$ (50<sup>e</sup>) était accordée à la municipalité sur un projet de 7 293 970\$ concernant la construction d'une usine de filtration.

Au nom de la municipalité, la firme BPR Groupe-Conseil a déposé à Infrastructures-Québec une demande d'ajustement de la subvention à la hausse. Hors, le 29 janvier dernier, la municipalité était avisée que l'aide financière était majorée de 153 739\$. Elle passait de 3 646 985\$ à 3 800 724\$.

Infrastructures-Québec transmet deux exemplaires du protocole d'entente qui doivent être signés d'ici 30 jours par les personnes autorisées par le Conseil. Après quoi, un exemplaire dûment signé sera retourné à Infrastructures-Québec.

Dans ce protocole d'entente, il est question de:

- annexe a: Obligations particulières de la municipalité
- annexe b: Description des travaux admissibles
- annexe c: Coûts admissibles et contribution du Gouvernement du Québec dans le cadre du programme Infrastructures-Québec
- annexe d: Modalités de versement de la contribution du Gouvernement du Québec dans le cadre du programme Infrastructures-Québec
- annexe e: Échéancier de réalisation des travaux admissibles et prévisions des réclamations de dépenses par trimestre, par exercice financier d'Infrastructures-Québec
- annexe f: Transport de matière en vrac

**Acceptation de la majoration de l'aide financière et désignation des représentants autorisés à signer le protocole d'entente**

ATTENDU QUE dans le cadre de sa séance régulière du lundi 2 février 2004, le Conseil municipal a pris connaissance du protocole d'entente transmis par le programme Infrastructures-Québec le 29 janvier 2004;

ATTENDU QUE ce protocole d'entente (Dossier n°: IQ-0847) concerne le projet: «Intégration des infrastructures d'approvisionnement d'eau potable des municipalités de Saint-François et de Saint-Pierre»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'aide financière qui lui est accordée en vertu du volet 1 du programme Infrastructures-Québec: aide financière qui a été majorée de 153 739\$ et qui passe de 3 646 985\$ à 3 800 724\$;

QUE les représentants autorisés par la municipalité à signer le protocole d'entente soient monsieur Pierre Jean, maire, et monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier;

QU'une copie dûment signée du protocole d'entente soit retournée à Infrastructures-Québec dans les trente (30) jours de la date de la signature de ce dernier.

**SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE**

La semaine québécoise de la déficience intellectuelle dans Chaudière-Appalaches se tiendra du 14 au 20 mars 2004.

**RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE (À TITRE INFORMATIF)**

La MRC de Montmagny applique depuis 1996 un règlement de contrôle intérimaire régissant les coupes forestières. Le 9 septembre 2003, la MRC adoptait un nouveau RCI harmonisé à tout le territoire de l'Agence de protection et de mise en valeur des forêts privées des Appalaches. Ce nouveau règlement contrôle les travaux de récolte aux fins d'exploitation forestière et encadre les travaux de déboisement liés à la création de nouvelles superficies agricoles.

Un résumé des principales dispositions est remis aux élus.

Le secrétaire avise le Conseil qu'une copie de ce résumé sera joint dans le prochain envoi du compte de taxes aux contribuables.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et dix-sept minutes.

Adopté à l'unanimité

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Secrétaire-trésorier



## Petites annonces

### SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour faire de l'entretien ménager ou autres travaux domestiques.

Line Thibodeau: 259-2731.

.....

### GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL À 7\$

J'aurais 1 place de disponible pour un enfant âgé entre 18 mois et 5 ans, 5 jours/semaine, à partir du mois de mars 2004. Je vous offre un environnement sécuritaire, des repas équilibrés ainsi qu'un tarif de 7\$ par jour.

Pour information: Maggy Gendron au 259-2012.

.....

### Alcooliques anonymes

Si tu as des problèmes avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider.

Blaise, 259-7040

**Auto PLACE**  
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



**GARAGE**



**SAMSON**

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422

FAX: 418 • 248-7074

**Obonsoins**

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE  
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

**259-7728**

## Qu'est-ce que l'acide folique?

L'acide folique, ou folate ou folacine, est l'une des vitamines B qui contribue à la croissance harmonieuse du fœtus. C'est une vitamine essentielle au développement normal de la colonne vertébrale, du cerveau et du crâne de votre bébé, particulièrement durant les quatre premières semaines de la grossesse. Il est donc important de commencer à prendre des suppléments vitaminiques contenant de l'acide folique avant de devenir enceinte afin de réduire le risque d'anomalies du tube neural.

### Qu'entend-on par anomalies du tube neural?

Les anomalies du tube neural (ATN) sont des malformations congénitales dues à un défaut de fermeture du tube neural durant les premières semaines de la grossesse qui entraînent des anomalies de la colonne vertébrale, du cerveau ou du crâne pouvant aboutir à la mort du bébé ou à une infirmité qui persistera toute sa vie. Le tube neural se ferme au début de la grossesse, souvent avant que la femme apprenne qu'elle est enceinte. Le spina bifida est l'ATN la plus fréquente.

### Une dose de 0,4 mg par jour

Toutes les femmes susceptibles de devenir enceintes devraient prendre une multivitamine contenant 0,4 mg d'acide folique tous les jours. Afin de réduire le risque d'ATN, vous devriez commencer à prendre le supplément vitaminique au moins trois mois avant d'être enceinte et continuer tout au long des trois premiers mois de votre grossesse. Parlez-en à votre professionnel de la santé pour connaître le supplément qui vous convient le mieux.

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h  
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h  
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

**LIVRAISON GRATUITE**



**Vous voulez connaître le montant de *ristournes*  
qui vous sera attribué au printemps ?**

Venez assister à l'assemblée générale annuelle de votre caisse  
qui se tiendra le 21 avril prochain à 20 heures  
à l'École institutionnelle de St-Pierre.

**Les pourcentages des ristournes seront votés lors de cette soirée.  
Cette décision vous appartient.**

Une invitation de la  
Caisse populaire Desjardins  
de la Rivière du Sud

Votre institution financière locale qui répond  
à tous vos besoins financiers.

Siège social  
526, chemin St-François ouest  
Saint-François (Québec) G0R 3A0  
Téléphone: (418) 259-7786  
Télécopieur: (418) 259-7787

Centre de service St-Pierre-du-Sud  
689, rue Principale  
Saint-Pierre (Québec) G0R 4B0  
Téléphone: (418) 248-1927  
Télécopieur: (418) 248-8999



**Desjardins**

**Caisse populaire Desjardins  
de la Rivière du Sud**